



## Besoin de renseignements pour une séparation

Par **yoyo09**, le **07/11/2011** à **18:37**

Bonjour,

Je vais essayer de renseigner ma situation le plus clairement possible:

Je suis Pacsé et avec ma partenaire nous avons une fille.  
Nous vivons en dordogne.

Elle est originaire de Dordogne et ses parents sont également en Dordogne.  
Je suis originaire de Haute-garonne, (toute ma famille vie là-bas )et j'ai eu mon premier poste de fonctionnaire en dordogne.

Nous avons toujours dis que dés que j'aurais la possibilitée d'être muté en Haute garonne nous redescendrons.

Si nous venons à nous séparer avant ma mutation, je suppose que ma partenaire ne voudra plus redescendre.

Comment cela se passera pour notre enfant?

Une garde alternée serais le mieux pour chacun mais serais je obligé de rester en Dordogne malgré le fait que la mutation était désirée depuis le départ par tout les deux?

Je ne sais pas si j'ai été clair mais je peu compléter mes renseignements si vous avez des questions.

Dans l'attente d'une réponse, cordialement.

Par **mimi493**, le **07/11/2011** à **21:47**

Pour une résidence alternée, il faut habiter proche l'un de l'autre donc pas possible si vous partez dans un autre département.

[citation]Comment cela se passera pour notre enfant? [/citation] vous devrez saisir le JAF avant de partir pour déterminer la résidence de l'enfant et les droits des parents

Par **yoyo09**, le **07/11/2011** à **21:54**

Merci pour votre réponse.

J'avais bien l'idée de la réponse mais je préférais avoir une confirmation.

Encore merci, Cordialement.